

Le 23 mai 2008

Premier Avis Technique pour un procédé photovoltaïque

En tant que technique innovante, les procédés photovoltaïques relèvent de la procédure de l'Avis Technique (ATec). Cette démarche volontaire permet aux industriels d'évaluer techniquement leurs procédés en termes d'aptitude à l'emploi, de durabilité et de faisabilité dans l'ouvrage. Fortement attendu par ce marché en plein développement, un 1^{er} Avis Technique vient d'être délivré.

Aidé par un nouveau tarif d'achat précisé dans l'arrêté du 10 juillet 2006 publié au Journal Officiel le 26 juillet 2006, le photovoltaïque s'oriente aujourd'hui vers des applications fortement incorporées à l'enveloppe du bâtiment. De ce fait, les Avis Techniques sont plébiscités afin d'établir la confiance entre les différents acteurs de la construction.

Ce premier Avis Technique porte sur un panneau photovoltaïque composé d'un module photovoltaïque et de son système de montage. Il vise le procédé et sa mise en œuvre mais également la sécurité électrique du champ photovoltaïque ainsi constitué. L'Avis ne porte pas sur les éventuels onduleurs nécessaires ni sur le raccordement au réseau électrique.

Cet Avis Technique a été délivré pour une mise en œuvre en incorporation de toiture exclusivement sur liteaux, au-dessus d'un écran de sous-toiture et en remplacement de tuiles ou d'ardoises. De puissances comprises entre 300 Wc et 350 Wc, les modules photovoltaïques utilisés sont de composition verre/polymère et munis d'un cadre en profil d'aluminium. Ces modules respectent notamment les deux pré-requis à toutes demandes d'évaluation : ils sont conformes à la norme NF EN 61215 et appartiennent à la Classe II de sécurité électrique selon la norme NF EN 61140.

Cet Avis Technique a été formulé par le GS 21, groupe spécialisé multidisciplinaire sur les "Procédés photovoltaïques", qui a récemment été créé. Constitué d'experts de différents domaines - photovoltaïque, électricité, toiture, couverture, façade, construction légère, vitrage, etc., il permet d'examiner les demandes d'Avis Techniques de façon optimisée en termes d'expertise et de délais.

[Pour télécharger l'Avis Technique](#)

Pour en savoir plus

Céline Mehl - 04 93 95 67 45 - celine.mehl@cstb.fr